

COMPTE RENDU REUNION DU 20/10/2022

Étaient présents :

Camille BORDES, Pâquerette VILLIEN, Michel VILLIEN, Nicolas GAUTHIER.

Ont été évoqués les points suivants :

Site internet :

Il a été voté à l'unanimité l'achat de l'hébergement du site à 1,91 €TTC par mois, soit 22,92 €TTC par an chez OVH, avec nom de domaine offert. Le nom de domaine est le nom de l'association en .org car association à but non lucratif.

Choix du spectacle :

Il a été voté à l'unanimité le spectacle des contes au sol avec décor et dans lieu fixe, qui a été préféré aux spectacles de parcours et de déambulation avec échasses. La durée est de plus ou moins une heure.

Organisation première manifestation du 6 mai 2023 :

Il a été défini un tarif unique d'entrée à 5 € par personne.

Le spectacle sera gratuit pour les membres et il sera possible de devenir membre sur place.

Le spectacle sera également gratuit pour les moins de 8 ans.

Spectacle familial, de 4 à 104 ans et plus.

Il a été décidé de faire une recherche de sponsors (ponctuel) et/ou partenaires (récurrent).

Il a été évoqué le lieu de représentation, notamment possible sur le terrain de Monique.

Il a été défini qu'il y aurait une buvette et aussi des repas sur place lors de soirée qui suivra l'après-midi contes.

Ont aussi été évoquées les contreparties (progressives selon les participations financières) pour les sponsors et partenaires éventuels à savoir publicité sur place, logo avec nom et coordonnées sur les supports publicitaires (flyers, affiches, teaser vidéo...), pourquoi pas la possibilité d'installer un stand sur place si l'activité du sponsor s'y prête, la possibilité d'être présent aussi sur la communication du deuxième évènement.

Il est prévu de filmer le spectacle pour en faire une vidéo avec 2 caméras (une fixe et une mobile) et un micro sans fil sur le conteur.

Deuxième manifestation du 21 juin 2023 :

Il a été convenu la nécessité de savoir définitivement, au plus tard début janvier 2023, si Karine et le groupe de Fabien participeront ou non à l'évènement. S'ils ne participent pas, cela laissera suffisamment de temps pour trouver les artistes qui les remplaceront.

À voir lors de la prochaine réunion :

- Quel numéro de téléphone pour l'association (et sur les supports promo) ?
- Faire un choix définitif du lieu de représentation pour les contes. Si chez Monique, avoir son accord évidemment.
- Chacun fait une liste de sponsors éventuels ou au moins réfléchit à qui il serait préférable de contacter en priorité.
- Voir avec la mairie.
- Réfléchir au contenu du dossier destinés aux éventuels sponsors.

Prochaine réunion :

Elle est fixée au mardi 29 novembre 2022 à 18H30. Est-ce que la date va à tout le monde ?